

REGLEMENT



24 Heures d'ALBI

Championnats de France

Championnats Occitanie

20 & 21 Octobre 2018



6ème Edition





Table des matières

Article 1 – ORGANISATION

Organisation	3
Accès	3
Horaires	3
Accueil	4
Programme	4

Article 2 - TITRES ATTRIBUES ET MODALITES

Championnats de France - Titres	5
Championnats de France - Modalités	5
Championnats Régionaux	5

Article 3 – INSCRIPTIONS -FRAIS D'ENGAGEMENT

Pré-inscription	6
-----------------	---

Article 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée	7
Mesurage du circuit	7
Parcours	8
Ravitaillement	8
Chronométrage	9

Article 5 - REPAS, HEBERGEMENT

Repas	10
Hébergement	10
Camping – Cars	10
Camping	10

Article 6 - CONDITIONS GENERALES

Assurance	11
Droit à l'image	11
CNIL	11
Litiges	11
Sécurité, assistance, responsabilité	11
Acceptation Règlement	11



Article 1 – ORGANISATION

ALBI 24H est une association loi 1901 immatriculée Insee N° 832 467 443 déclarée au journal officiel en date du 11 Septembre 2017.

Elle est en cours d'affiliation à la FFA. Dans l'attente de cette affiliation, elle est rattachée au club Athlé Tarn Passion (ATP) affilié à la FFA.

Lieu de l'épreuve : Stadium Municipal d'ALBI
283 Rue du Colonel Teyssier 81000 ALBI

Accès : Avion : Toulouse Blagnac
Train : Toulouse Matabiau puis train TER jusqu'à Albi
Route : Depuis Toulouse par autoroute A68 ou Rodez par RN 88

Championnats de France des 24 heures

- Epreuve individuelle de course à pied limitée à 180 participants (Championnats), 40 (OPEN) avec une réserve complémentaire de 20 concurrents.
- Championnats ouverts aux athlètes hommes et femmes, licencié·e·s FFA compétition dans les catégories : Espoirs, Séniors et Masters.

La course Open est ouverte aux titulaires d'une autre licence compatible avec les règlements fédéraux, ainsi non licencié·e·s sur présentation d'un certificat médical valide.

Les catégories d'âge : Espoirs (1996-1998), Sénior (1979-1995), M1 (1969-1978), M2 (1959-1968), M3 (1949-1958) M4 (1939-1948) et antérieur pour les M5.

Un départ unique sera donné le :

Samedi 20 Octobre à 10 Heures sur la piste du Stadium d'Albi.



Accueil :

Heures d'ouverture de l'Accueil situé au Stadium Municipal d'Albi

- Vendredi 19 Octobre : 12h 00 à 19h 00
- Samedi 20 Octobre : 07h 00 à 08h 30

Programme

Vendredi 19 Octobre

12h 00 à 19h 00 remise des dossards

19h 00 : Pasta party pour les athlètes et accompagnants **(sur réservation)**

Samedi 20 Octobre

06h 30 : Petit déjeuner **(sur réservation)**

07h 00 : Remise des dossards

09h 30 : Briefing Coureurs

10h 00 : Départ de l'épreuve

Dimanche 21 Octobre

07h 00 : Petit déjeuner accompagnateurs **(sur réservation)**

10h 00 : Arrêt de la course

11h 30 : Remise des récompenses, suivie d'un vin d'honneur et du buffet de clôture.



Article 2 - TITRES ATTRIBUES ET MODALITES

Championnats de France – Titres :

Les titres seront attribués par la FFA aux vainqueurs de chaque catégorie.

(Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie)

- Champion de France masculin (toutes catégories confondues)
- Championne de France féminine (toutes catégories confondues)
- Champion de France masculin M1 – M2 – M3 – M4 et plus
- Championne de France féminine M1 – M2 – M3 – M4 et plus
- Les trois premières équipes (addition des 3 premiers athlètes licenciés d'un même club)

Nota : Il n'y a pas de titre décerné pour les espoirs masculins et féminins

Championnats d'Occitanie – Titres :

La ligue attribuera les titres aux vainqueurs Hommes et Femmes toutes catégories confondues.

(Médailles aux trois premiers hommes et trois premières Femmes)

Nota : Il n'y a pas de titre décerné pour les espoirs masculins et féminins.

Modalités :

Pour être classé aux Championnats (France et Occitanie), tout athlète devra remplir les conditions suivantes :

- Être licencié FFA compétition pour la saison 2018-2019
- Réussir une distance minimale de 120 km pour les hommes et 100 km pour les femmes
- Être de nationalité Française
- Les participants aux Championnats devront obligatoirement porter le maillot de leur Club, au minimum durant la 1ère heure et sur la dernière heure de course. Le non respect de ce règlement entraînera un déclassement du participant.

La participation d'athlète étranger est règlementée par les règlements généraux de la FFA.

Course Open – Titres :

Les organisateurs récompenseront les trois premières femmes et trois premiers hommes (toutes catégories confondues).



Article 3 – INSCRIPTIONS - FRAIS D'ENGAGEMENT

Les Championnats de France sont réservés aux athlètes licencié·e·s **Athlé compétitions** qui seront prioritaires pour l'engagement sur cette épreuve.

Les inscriptions définitives se feront en tenant compte des performances réalisées sur 100km ou 24heures en 2017 ou 2018 en plein accord avec la FFA.

La Course Open est ouverte aux athlètes non-licencié·e·s sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve et portant la mention « autorise l'athlétisme ou la course à pied en compétition » ainsi qu'aux titulaires d'une autre licence compatible avec les règlements Fédéraux.

Repas de clôture offert aux coureurs

Confirmez votre présence sur le bulletin d'inscription

55 € jusqu'au 1 Octobre minuit puis 65 € à partir du 2 Octobre

Les Accompagnateurs et les autres personnes peuvent réserver et régler préalablement auprès de l'organisation et **avant le 13 Octobre**, la Pasta-Party du vendredi soir, les repas du samedi, les petits déjeuners et surtout le repas de clôture du Dimanche midi.

Les inscriptions sont à réaliser directement auprès de l'organisateur

Clôture des inscriptions le Mercredi 10 Octobre 2018

Pré inscription :

- en ligne sur le site : www.albi24h.com ou klikego.com
- par courrier :

Mr THIRIOT Didier – 44 Rue Eugène Delacroix – 81160 - St JUERY

Email : didier.thiriot2@orange.fr Tel: 07.87.78.77.23

Bulletin d'inscription émargé, paiement effectué, copie de la licence ou certificat médical valable daté de moins d'un an. La date de la POSTE faisant foi.

Par souci de sécurité, les handisports fauteuils ne peuvent pas être acceptés.

SEULS les dossiers COMPLETS seront validés.



Attention : En cas de non participation à l'épreuve, votre inscription vous sera remboursée sur présentation d'un document justifiant un cas de force majeure qui devra être envoyé au plus tard le 13 Octobre 2018. (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse d'envoi des bulletins d'inscription.

Les chèques seront encaissés, 7 jours avant l'épreuve soit le 13 Octobre 2018

ARTICLE 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée :

Départ : Il sera donné le samedi 20 Octobre à 10 heures sur la piste du stadium.

Arrivée : L'épreuve s'arrêtera le Dimanche 21 Octobre à 10 heures au signal sonore du juge officiel.

Mesurage du circuit :

La veille ou le matin de l'épreuve, le parcours sera mesuré par les juges arbitres après la mise en place des barrières ou autres moyens techniques.

L'organisation installera des marques tous les 100 mètres.

L'arrivée sera jugée par les chronométreurs et la société informatique au poste de contrôle. Un coup de pistolet sera donné par le starter 1 minute avant la fin des 24 heures.

« Un deuxième coup de pistolet indiquera la fin de l'épreuve »

20 minutes avant la fin de l'épreuve, l'organisation remettra un témoin numéroté (correspondant au N° de dossard) à chaque concurrent qui le posera au sol ainsi que son dossard, dès le 2^{ème} coup de pistolet marquant la fin de la course.

Lors des 5 dernières minutes, les 2 premiers de chaque sexe seront pris en charge par des officiels et accompagnés jusqu'à la fin de l'épreuve. (Ces officiels devront se tenir dans le sillage des athlètes).

Dans le dernier quart d'heure, l'organisation mettra en place un jury qui sera positionné tous les 100 mètres et veillera à la pose et la sécurisation des témoins de marque, jusqu'au passage des juges officiels qui mesureront exactement la distance parcourue après le dernier passage de la ligne.

Pour les athlètes ne se trouvant pas sur le circuit au moment du signal sonore final, le dernier pointage avant sont arrêt sera pris en compte et il se verra classé avec la performance réalisée à cet instant. (Bracelet à rendre à l'organisation lors de l'arrêt).



Parcours :

- **Circuit :**

Parcours de 1100m environ, situé dans l'enceinte du Stadium Albi.

- **Profil et revêtement :**

Circuit totalement plat et entièrement éclairé, WC hommes et femmes jouxtant le parcours, salles de repos et de soins dans les locaux municipaux pour le confort des athlètes.

Le revêtement est constitué de 700 mètres de bitume et de 400 mètres de piste tartan.

- **Accompagnateurs :**

A pied ou en vélo, ils sont strictement interdits sur le circuit ainsi que dans la zone de ravitaillement pendant toute la durée de l'épreuve. Les officiels de l'épreuve seront chargés de contrôler.

La circulation sur le parcours est interdite, et seuls les véhicules de sécurité et de l'organisation pourront avoir accès au parcours.

Ravitaillement :

- **Organisation :**

Il sera adapté à l'épreuve et assuré pendant toute la durée de la course par l'organisation.

Dès le départ des produits sucrés, salés, liquides, chauds et froids seront mis à disposition.

Les athlètes se serviront aux tables, ou conformément aux règlements de l'IAAF, pourront être servis par une personne qu'ils auront préalablement désignée.

Cette personne devra porter un badge au N° identique au dossard de l'athlète.

- **Ravitaillement Personnel :**

Chaque coureur, Licencié ou Open disposera d'un espace sous tente, avec table et chaise.

Pour respecter le cahier des charges de la FFA, un badge accompagnant sera remis à chaque participant pour l'accès aux ravitaillements.

Les appareils électriques ne sont pas autorisés sous les tentes.

Deux tentes avec micro onde et possibilité branchement bouilloire sont à disposition.

Aucun ravitaillement ne pourra être porté aux coureurs en dehors des zones définies.

Accès à la piste strictement interdit en « chaussures de ville ».



Chronométrage :

Systeme de pointage :

Il se fera par bracelet électronique fixé à la cheville, le passage sur tapis dans la zone de captage déclenchera la comptabilisation du tour.

Dossards :

La FFA fournira 2 jeux de dossards par athlète concourant pour les championnats. Un dossard « N° » positionné sur la poitrine et l'autre « CATEGORIE » dans le dos.

L'organisation fournira les dossards des catégories Open.

Le deuxième jeu de dossard est destiné pour une tenue de rechange.

Ces dossards devront être visibles en permanence et dans leur intégralité. Nom des partenaires non masqué, sous peine de disqualification.

Classement Officiel :

A chaque passage, le concurrent pourra voir sur un écran de contrôle, le nombre de tours, le kilométrage et le classement.

Une vérification des pointages informatiques sera réalisée toutes les heures par les juges arbitres et les résultats seront ensuite affichés sur des panneaux situés à proximité du circuit.

L'affichage des différents documents relatifs à l'épreuve sera réalisé par l'organisation sur des panneaux qui seront installés à proximité du parcours et accessibles à tous.

Réclamations :

En cours d'épreuve, l'athlète pourra porter réclamation auprès des juges arbitres.

En fin d'épreuve, l'athlète pourra également porter réclamation auprès des juges arbitres pendant 30 minutes après l'affichage des résultats validés.

Un jury d'Appel sera constitué pour examiner et statuer tout litige éventuel.



Article 5 - REPAS et HEBERGEMENT

Repas :

Pasta party : le vendredi 19 Octobre à partir de 19h 00 sur le site (à réserver à l'inscription)
Repas accompagnateurs : les repas sont à réserver sur le bulletin d'inscription du coureur.
Le Dimanche Midi 21 Octobre : Vin d'honneur et repas de clôture suivront la remise des récompenses à partir de 11h 30. **(Inclus dans les droits d'inscription pour les coureurs mais présence à confirmer sur le bulletin d'inscription).**

A réserver et à régler à l'inscription pour les accompagnateurs.

Buvette sur site : Crêpes, saucisses, sandwiches, frites, boissons chaudes et froides.

Hébergement :

Gymnase sur le site : il sera à disposition des coureurs et accompagnants du vendredi 19 Octobre jusqu'à la fin de l'épreuve.

Quelques lits de camp seront mis à disposition mais il est préférable d'amener matelas et duvets ou couvertures.

Hôtels :

Des tarifs préférentiels sont proposés aux **Hôtels Ibis Style, Rouge et Budget**

CONTACT UNIQUE >>> ALBI CONGRES TEL 05 63 49 10 81

Se signaler comme participant de la course pour bénéficier des conditions tarifaires.

Prévoir vos réservations à l'avance car la période du mois d'Octobre est une forte période touristique pour Albi, ville classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Camping-cars :

Un emplacement à proximité du circuit permettra le stationnement à partir du Vendredi après-midi 14 heures.



Article 6 –CONDITIONS GENERALES

Assurance :

La FFA par l'intermédiaire d'une société de courtage ou assurances (a i a c) a souscrit un contrat d'assurance de « responsabilité civile » auprès de la sauvegarde, sous le N° Z157020.002R pour les organisateurs et bénévoles.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence, et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant l'épreuve ou en découlant.

Droit à l'image :

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant l'épreuve dans le but de promouvoir « Albi24H ». En vous inscrivant vous renoncez à votre « droit à l'image ».

CNIL :

Conformément à la loi « informatique et liberté », du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Litiges :

En cas de litiges sportifs, seul les juges arbitres seront habilités à prendre une décision.

Sécurité, assistance, responsabilité :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol ou dégradation.

Acceptation Règlement :

Chaque concurrent inscrit et participant à l'épreuve déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Toute l'équipe ALBI24H vous souhaite une très bonne course